

**La déclaration ministérielle ci-dessous a été prononcée par le ministre de la Santé, Michael Murphy à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008**

Aujourd'hui, nous entreprenons notre trajet.

Ce parcours commence par la publication de notre Plan provincial de la santé qui prend effet aujourd'hui même.

Au cours des quatre prochaines années, notre plan de santé transformera notre perception du système de santé et de l'accès aux soins dans notre province.

Avec ce plan, le virage amorcé il y a trois semaines, lorsque j'annonçais les changements organisationnels au système, est pleinement réalisé. Nous passons maintenant des soins centrés sur le système à un système axé sur le patient.

Monsieur le président, c'est un système adapté aux besoins du patient et non l'inverse.

Un système où les soins nécessaires peuvent être obtenus tant à domicile, à l'école, dans le milieu de travail que dans un hôpital ou un cabinet de médecin.

Un système qui répond aux besoins non satisfaits qui existent à l'heure actuelle tout en conservant ce qu'il offre de meilleur.

Un système axé sur la prévention des maladies.

Un système qui, lorsque la maladie frappe, pourra aider les gens du Nouveau-Brunswick à mieux gérer leurs conditions afin de leur permettre de vivre une vie aussi saine et normale que possible.

Monsieur le président, le temps où les gens attendaient d'être malades au point où leur seul choix était de se rendre à l'urgence ou être hospitalisé est révolu.

Bref, c'est un système qui accorde la priorité aux besoins du patient.

Comment allons-nous atteindre avec succès cet objectif d'un système flexible, viable et axé sur le patient?

Le point fort de notre plan, la raison qui explique pourquoi je suis si confiant, c'est tous ceux et celles qui ont contribué à sa préparation.

Oui nous avons consulté bon nombre d'experts du Nouveau-Brunswick, du Canada et d'ailleurs. Il est sans contredit que leurs connaissances et leurs conseils sont reflétés dans le contenu du plan de santé et dans ses diverses initiatives.

Plus important encore, nous avons écouté des centaines, en fait des milliers de gens ordinaires. Ce sont des personnes qui utilisent les services de santé et qui en connaissent bien les points forts et les faiblesses.

Au cours de la dernière année et demie, depuis ma nomination à titre de ministre de la Santé, j'ai personnellement rencontré, discuté ou écouté des centaines de Néo-Brunswickois. D'autres membres de notre gouvernement en ont fait autant et ils m'ont communiqué ces commentaires et leurs expériences.

Tout cela est reflété dans notre plan de santé.

Monsieur le président, le plan contient plus de 100 initiatives qui seront réalisées au cours des quatre prochaines années.

La mise en œuvre de ces nouvelles mesures et l'amélioration de celles qui existent déjà nécessiteront un nouvel investissement de plus de 154 millions de dollars.

Grâce à cet investissement, nous serons en mesure de fournir les services qui, selon la population néo-brunswickoise, devraient être inclus dans le système de santé.

Je tiens à dire que les gens de la province nous ont aussi fait part des aspects positifs de notre système public de soins de santé. Soyez assuré qu'il y en a beaucoup et qu'ils fonctionnent bien.

Des professionnels de la santé compétents, des programmes tertiaires de calibre international, nous avons les deux. Que demander de mieux comme base sur laquelle édifier un meilleur système et offrir de meilleurs soins de santé à la population du Nouveau-Brunswick?

Nous avons déjà entrepris ce travail, Monsieur le président.

Nous avons créé le Comité consultatif sur les services de traumatologie. Je suis convaincu que cette mesure aboutira à l'établissement d'un réseau de traumatologie inclusif et collectif aussi bon que n'importe quel autre qui existe ailleurs. Lorsque les Néo-Brunswickois auront besoin de ces soins, ils pourront les obtenir.

Nous avons réalisé beaucoup de progrès au sein du Réseau de lutte contre le cancer. Cela nous a permis de mettre en place de nouveaux services de traitement du cancer et d'améliorer les services existants dans le nord de la province. À l'heure actuelle, le

personnel du réseau collabore avec celui de la Santé publique en vue d'offrir, dès cette année, un programme d'immunisation et de dépistage qui, au fil du temps, permettra de réduire significativement les cas du cancer du col de l'utérus. Qui a-t-il de plus important que de réduire les cas de cancer?

Nous avons poursuivi le travail en ce qui a trait à notre réseau d'accès aux soins chirurgicaux. Au cours de la dernière année, nous avons développé un outil pour assurer le suivi électronique des délais d'attente de tous les gens du Nouveau-Brunswick en attente d'une chirurgie. L'an prochain, ces renseignements seront disponibles au public. Les gens pourront ainsi décider s'ils veulent subir leur chirurgie à l'endroit prévu ou s'ils veulent se rendre ailleurs pour obtenir ce service plus rapidement. Voilà ce que j'appelle vraiment accorder la priorité aux besoins du patient.

Nous pouvons être fiers de nos soins de santé actuels et les gens du Nouveau-Brunswick me l'ont dit à plusieurs reprises.

Il reste toutefois des secteurs où les besoins des Néo-Brunswickois ne sont pas suffisamment ou pleinement satisfaits.

Nous devons déployer des efforts en vue de répondre à ces besoins et nous le ferons par l'entremise de notre plan de santé.

Monsieur le président, la meilleure façon d'améliorer la santé des Néo-Brunswickois et d'assurer la viabilité de notre système c'est d'aider les gens à demeurer en santé pour commencer.

Voilà pourquoi notre système de santé doit laisser de côté la méthode qui consiste à « trouver le problème et à le rectifier » pour adopter une façon de penser qui consiste à « prévenir, trouver et gérer. »

C'est un volet important de notre plan de santé.

Nous accorderons plus d'importance à nos enfants afin de leur assurer un départ sain dans la vie. Cette initiative exigera la participation de tous, y compris un certain nombre de mes collègues du Cabinet et moi-même qui ferons partie du nouveau Comité du Cabinet sur le développement de la petite enfance.

Cette mesure comprendra un volet prénatal grâce à un dépistage universel à l'intention de toutes les femmes qui sont mères pour la première fois. Elle se poursuivra par un effort plus concerté en vue de déceler et de régler tout défi physique, émotif ou intellectuel que nos enfants et nos adolescents pourraient devoir relever.

Des dizaines de milliers de personnes au Nouveau-Brunswick atteints de maladies chroniques comme le diabète, l'arthrite et l'asthme ont aussi besoin de plus de soutien. Nous élaborerons une stratégie pour leur donner accès aux professionnels des soins de santé qui pourront les aider à vivre des vies normales et en meilleure santé. Nous leur offrirons l'information et autres services de soutien pour les aider à mieux gérer eux-mêmes leurs conditions. Ce faisant, nous améliorerons leur qualité de vie et nous contribuerons à réduire la plus importante cause d'hospitalisation dans notre province.

Monsieur le président, nous accorderons à la santé mentale et aux services de traitement des dépendances l'attention et les services qui, jusqu'à maintenant, faisaient défaut.

Pour atteindre notre objectif d'autosuffisance, nous avons besoin de la participation de toute la population du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement n'oubliera personne.

Nous prendrons les démarches en vue d'étendre à l'échelle de la province un programme d'intervention précoce dans les premiers stades de la psychose à l'intention des enfants et des jeunes adultes. Nous savons qu'une intervention précoce permet d'améliorer considérablement les résultats du traitement des maladies mentales. Nous étendrons aussi notre réseau d'équipes mobiles d'intervention clinique pour aider les gens aux prises avec une maladie mentale.

Une nouvelle stratégie de santé mentale pour notre province comprendra de nouveaux programmes et une formation améliorée à l'intention des professionnels de la santé mentale et autres intervenants.

La maladie mentale recevra finalement l'attention et les ressources dont elle a besoin.

Les drogues, l'alcool et la dépendance au jeu, souvent combinés, détruisent la vie de beaucoup de Néo-Brunswickois. Bien que les médias accordent beaucoup d'attention à l'abus de drogues, l'alcoolisme reste un défi de santé important pour bon nombre de gens au Nouveau-Brunswick. Les répercussions de l'alcoolisme sur leur vie sont semblables à celles des personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie, relations détruites, difficulté ou impossibilité de conserver un emploi et perte de l'estime de soi.

Nous augmenterons le personnel afin d'étendre les programmes aux patients externes et en établissement qui souffrent d'alcoolisme. Nous étudierons aussi le besoin de créer un programme en établissement pour les femmes seulement.

Nous mettrons davantage l'accent sur la prévention de la toxicomanie et nous offrirons plus d'aide à ceux et celles qui ont des problèmes de dépendance. À cette fin, nous offrirons le programme de traitement à la méthadone dans quatre nouvelles régions de notre province, soit à St. Stephen, Edmundston, Campbellton et Bathurst. Les gens

pourront ainsi obtenir des services plus près de l'endroit où ils habitent. De plus, nous pourrions réduire la liste d'attente actuelle pour les traitements à la méthadone.

Monsieur le président, les exemples que je viens de donner ne sont qu'un échantillon du contenu du plan de santé.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous entreprendrons un peu plus de 100 initiatives distinctes au cours des quatre années du plan. Plus de 154 millions de dollars seront investis dans des services de santé nouveaux et améliorés. Ce montant ne tient pas compte des nombreux millions de dollars que représente le temps consacré par le personnel et les autres frais associés à la préparation de ces initiatives ou des coûts opérationnels une fois qu'elles seront réalisées.

Il ne comprend pas non plus le montant estimé de 9 milliards de dollars qui sera nécessaire au maintien des services de santé actuels au cours de la même période.

Encore une fois, je tiens à signaler que ce travail se fera sur une période de quatre ans. Nous ne disposons tout simplement pas des ressources humaines ou des fonds nécessaires pour réaliser toutes les mesures du plan de santé dans un délai plus court.

Au cours de la nouvelle année financière qui commence aujourd'hui, nous dépenserons plus de 40 millions de dollars sur des initiatives comprises dans le plan de santé. Nous entreprendrons aussi le travail sur plusieurs mesures qui seront mises en œuvre au-delà de cette année.

Toutes les initiatives inscrites dans le plan de santé sont décrites dans un document complémentaire au plan. Un peu plus tôt, j'ai déposé ces deux documents. Ces documents sont aussi affichés sur le site Web de mon ministère.

Monsieur le président, je ne vous donnerai pas les détails de toutes les initiatives ici aujourd'hui, mais je veux discuter de certaines d'entre elles.

La disponibilité des ressources humaines dans le secteur de la santé est un enjeu constant, ici, tout comme dans les autres administrations. Nous devons être concurrentiels dans nos mesures incitatives à l'intention des médecins, du personnel infirmier et des autres professionnels de la santé et nous le serons.

Mais il faudra bien plus que de l'argent pour assurer aux citoyens du Nouveau-Brunswick les soins dont ils ont besoin au moment où ils en auront besoin.

Nous ferons donc preuve d'innovation. Nous ferons en sorte que les fournisseurs de soins de santé peuvent utiliser pleinement leurs connaissances. Au début, cela signifiera de permettre aux pharmaciens de prescrire certains médicaments; et d'intégrer la

profession de sage-femme dans le système public de santé afin d'améliorer l'accès des femmes à des soins professionnels pendant et après la grossesse.

Nous prévoyons aussi l'ajout d'au moins 100 nouveaux numéros de facturation pour les médecins et l'ajout d'une quarantaine d'infirmières praticiennes, et ce, sur une période de quatre ans.

Nous établirons six nouveaux centres de santé communautaires dans le cadre d'une nouvelle stratégie visant à améliorer l'accès aux soins de santé primaires.

Nous procéderons à l'indexation des niveaux de revenu à partir desquels les personnes âgées sont admissibles au Plan de médicaments sur ordonnance de la province. Cette mesure permettra à environ 2 200 personnes âgées additionnelles de bénéficier du programme une fois pleinement mis en œuvre.

Nous poursuivrons l'élaboration de la stratégie provinciale de cybersanté, notamment le projet du dossier de santé électronique « *Un patient, un dossier* ». Cette mesure nous permettra d'améliorer les soins aux patients, de réduire le chevauchement des tests et de fournir les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur la façon dont notre système doit s'adapter davantage pour mettre les besoins des patients en premier.

Monsieur le président, comme je l'ai dit au tout début, nous commençons notre parcours ici aujourd'hui.

Le nouveau Plan provincial de la santé n'est pas l'aboutissement mais le début d'un processus qui façonnera les soins de santé pour les générations futures de Néo-Brunswickois.

Nous avons préparé la voie au succès de ce parcours avec les récents changements organisationnels dans notre système de santé, soit l'établissement de deux régies régionales de la santé et la consolidation d'un certain nombre de services non cliniques dans une nouvelle entreprise du secteur public. Toutes ces mesures nous aideront à implanter un système public de santé plus efficace et viable.

Le nouveau Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé offrira aux Néo-Brunswickois des occasions de façonner les soins de santé qui n'existaient pas auparavant. La population sera mieux informée de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas dans leur système de soins de santé. Cette participation du public entraînera d'autres améliorations des soins cliniques. Le conseil pourra nous informer des secteurs où nous devrions investir davantage de ressources pour répondre aux besoins des gens de la province. De même, il pourrait aussi cerner les secteurs où nos investissements apportent peu aux patients et à la satisfaction de leurs besoins.

Ainsi, les changements organisationnels jumelés aux améliorations des services cliniques de notre plan de santé nous ont permis d'entreprendre notre parcours.

Ce parcours nous permettra de conserver ce que notre système de santé a de meilleur et de renforcer les secteurs dans lesquels, si j'en crois ce que m'ont dit les Néo-Brunswickois, nous ne répondons pas à leurs besoins ou à ceux de leurs enfants.

Il y aura certes des embûches en cours de route, mais nous ne perdrons pas de vue notre objectif – un système viable et axé sur le patient qui permet à tout un chacun au Nouveau-Brunswick de vivre en santé.

Merci Monsieur le président.